



HUITIÈME RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Première session
de la 60^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 11 mai 2021

COMPOSITION DU COMITÉ

M. Turner, président
M. Carr, vice-président
M. Cullins
M. Ames
M. Wetmore
M^{me} S. Wilson

M. LePage
M. K. Chiasson
M. Gauvin
M. Arseneau
M. Austin

le 11 mai 2021

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son huitième rapport.

Le comité se réunit le 5 mai et étudie le projet de loi 38, *Loi modifiant la Loi sur Services Nouveau-Brunswick*, qu'il approuve sans amendement.

Le comité étudie aussi le projet de loi 40, *Loi modifiant la Loi constituant Opportunités Nouveau-Brunswick*, et accomplit une partie du travail à son sujet.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

Greg Turner, député